



Formation jeudi 13 novembre 2025 Pôle Médiation



LES MECANISMES DE DEFENSE ET DE PROTECTION EN MEDIATION



Formateurs

Monsieur Laurent DRUGEON, Médiateur-Formateur

Programme établi pour l'Association Alta-Juris International en collaboration avec Maître Florence Le GAGNE, avocate et responsable du pôle médiation ainsi que Hubert EVRARD, Avocat, Responsable pédagogique



Objectifs

À l'issue de la journée de formation, les stagiaires connaîtront les mécanismes de défense et de protection à l'œuvre en médiation ainsi que les leviers mobilisables dans cet environnement, en respectant le cadre éthique et déontologique de l'amiable. Et seront en capacité de mettre ces ressources en application.



Méthode pédagogique

Formation associant les aspects théoriques et les implications pratiques.
Petit groupe (maximum 20 participants), présentiel, pédagogie expositive.



Modalités d'évaluation

Questionnaire de satisfaction
Attestation de suivi
Auto-évaluation

Alta-Juris International

2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tél : 01.53.04.08.85

Email : altajuris@altajuris.com

Site Internet : www.altajuris.com

Identifiant SIRET : 438 324 204 00041

Organisme de formation : Certifié QUALIOPI sous le numéro F1612

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755278475 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Public

Avocat et/ou Juriste généraliste
Médiateurs

Prérequis

Intérêt porté aux Modes Amiables de
Résolution des Différends (MARD)



Date, heures, lieu

Jeudi 13 novembre 2025
De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30



Siège Alta-Juris International
2 rue de Penthièvre – 75008 PARIS



Tarif

Voir la Convention de Formation



Informations

ALTA-JURIS INTERNATIONAL
2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tel : 01.53.04.08.85
Mail : altajuris@altajuris.com



Prise de contact (30')

- ▣ État des connaissances
- ▣ Terminologie et démarche

Temps 1 : Cadre, enjeux et ancrages conceptuels (3h)

A. Mécanismes de défense des médiés

- ▣ Défenses psychiques primaires et secondaires : refoulement, projection, clivage, déplacement, déni, rationalisation...
- ▣ Impact en médiation : rigidification, évitement, transfert sur le médiateur, blocages ou attaques masquées

B. Mécanismes de défense du médiateur (axe réflexif)

- ▣ Contre-transfert, évitement, hyper-contrôle, intellectualisation, fusion ou désengagement
- ▣ Situations limites : honte des parties, colère projective, plainte victimaire, traumatisme activé

C. Cartographie des défenses (exercice collectif)

- ▣ Travail en sous-groupes : vignettes de médiation
- ▣ Mise en commun + grille-outil fournie

Temps 2 : Postures, outils et dispositifs de protection (3h)

A. Grilles de repérage et travail systémique

- ▣ Grille croisée : mécanismes / effets / stratégie de posture
- ▣ Logiques de protection collective : évitement, tabou, bouc-émissaire, loyautés invisibles

B. Études de cas

- ▣ Études de cas (1^{ère} série) : émotion, posture, position éthique
- ▣ Études de cas (2^{de} série) : honte et dévoilement, tension extrême

C. Limites éthiques, pouvoir d'agir

- ▣ Distinction prise en charge et reconnaissance
- ▣ Empowerment, écoute active et recadrage symbolique

Désengagement (30')

- ▣ Bilan et autoévaluation
- ▣ Autres ressources